

billet de la direction

de l'Unité de formation professionnelle du Ceras

Madame, Monsieur,
Chère lectrice, Cher lecteur,

Nous dressons un bilan globalement positif de l'année écoulée, depuis notre dernier bulletin. Celle-ci s'est révélée une nouvelle fois intense, emplie d'événements heureux et de satisfactions personnelles liés aux parcours des jeunes accompagnés, à l'investissement conséquent des collaborateurs, à l'ambiance de travail au sein de chaque antenne ainsi que du secteur administratif.

L'Unité de formation professionnelle du Ceras (ci-après UF) existe depuis trente ans et poursuit sa mission en continuant d'être fortement sollicitée par les offices AI cantonaux de la région BEJUNE pour accompagner des jeunes en difficultés d'apprentissages (troubles du langage, déficit d'attention avec ou sans hyperactivité, difficultés pratiques, troubles sensoriels, handicap physique).

Trouver une solution adaptée pour chaque jeune accompagné implique de la part des formateurs une grande débâche d'énergie, de l'inventivité, une capacité d'adaptation conséquente et des recherches, parfois faciles mais le plus souvent complexes, de places de stages correspondant à la construction d'un projet professionnel adéquat et possible. Ainsi, durant l'année d'orientation et de préparation à la formation initiale, pour les quatre antennes, ce ne sont pas moins de cent-vingt à cent-trente stages, d'une durée de quelques jours à quatre semaines ou davantage, qui ont été mis sur pied, pour la majorité dans des entreprises avec lesquelles l'UF n'a pas encore ou peu collaboré!

Même si un certain nombre de jeunes rejoignent l'UF en ayant trouvé une place d'apprentissage avant leur arrivée, c'est grâce à ces périodes de stage successives que la majorité des élèves en phase préparatoire décrochent leur place de formation.

Par conséquent, et contrairement aux volontés de l'organe faïtier de l'AI exprimées dans la réforme en cours et visant à ne plus prendre en charge cette année de transition (école-apprentissage) telle qu'actuellement, l'expérience du terrain démontre une nouvelle fois qu'une phase préparatoire est bénéfique et même absolument nécessaire pour des jeunes rencontrant des difficultés d'apprentissages.

En tenant compte des admissions de la rentrée d'août 2018, ce sont quarante places de formation qui ont été finalisées cette année; un immense merci à tous ces partenaires.

Durant l'année scolaire 2017-2018, l'UF a accompagné près de cent-vingt jeunes. Notre structure a été fortement sollicitée par des demandes d'admission en cours d'année et a pu y répondre favorablement dans les antennes de Delémont et Tavannes. Ainsi, la fluctuation de l'effectif, selon les arrivées et les départs durant l'année, a été légèrement plus importante que l'année précédente.

Toujours en lien avec notre capacité d'accueil, la gestion des admissions demeure complexe, car la demande est toujours élevée, et ce début d'année scolaire ne déroge pas à la règle! Nous nous efforçons, comme c'est le cas depuis plusieurs années, de répondre au mieux aux nombreuses sollicitations de soutien, ce qui a pour effet d'augmenter quelque peu les effectifs, tout en demeurant attentifs à conserver la qualité de notre accompagnement. C'est dans cet état d'esprit que la direction a décidé de renforcer la dotation en personnel durant les derniers mois avec l'engagement de nouveaux formateurs et la création d'un poste de directrice adjointe pédagogique.

En juillet dernier, trente-cinq apprentis (sur trente-cinq candidats) ont été fêtés au Club 44 de La Chaux-de-Fonds pour avoir réussi leurs examens finaux d'apprentissage. trois en formation pratique, quinze en formation AFP et dix-sept en formation CFC.

Cette volée à la valeur d'un millésime exceptionnel, puisque tous les candidats ont réussi leurs examens finaux! Même si le taux de réussite se situe aux environs de 90% depuis de nombreuses années, c'est la première fois que le 100% est atteint depuis la suppression de la formation élémentaire au profit de l'AFP. Permettez-nous, par conséquent, de nous arrêter plus longuement qu'habituellement sur le sujet.

Les titres (quelle que soit leur appellation exacte) que les apprentis ont obtenus représentent une trace concrète des efforts conséquents fournis durant leur apprentissage, aussi bien sur le plan pratique qu'au niveau théorique.



De plus amples renseignements et informations se trouvent sur le site www.ceras.ch

Pour en arriver là, les apprentis ont dû faire preuve de motivation et de détermination. Ces notions font partie du concept de base de l'UF et leur sont transmises dès le premier entretien d'admission; en effet, sans motivation personnelle à vouloir gravir les échelons, les soutiens apportés durant leur parcours de formation par les formateurs sur le lieu de travail, à l'école professionnelle, à leur domicile et à l'UF seraient demeurés vains et sans effets.

Si tous ces jeunes ressentent au terme de leur cursus de formation ces sensations de joie et de satisfaction intérieure, de fierté, mais également de soulagement, c'est parce qu'ils sont parvenus à mettre en avant leurs capacités, leurs compétences, après plusieurs années d'efforts durant leur scolarité; puis, pour la plupart d'entre eux, pendant une année de transition comprenant une phase d'orientation et de préparation à la formation et, enfin, tout au long de leur apprentissage.

L'apprentissage dual représente en cela un terrain très propice; en effet, il leur a permis d'emmagasiner de nombreuses connaissances théoriques, en faisant des liens avec les expériences pratiques, et de se construire un bagage suffisant pour entrer dans le monde du travail. Bien évidemment, la confrontation à ces deux faces complémentaires et interdépendantes de la formation n'a pas toujours été rose, car monter et développer un projet, quel qu'il soit, ne se fait pas sans heurts ni tensions, parfois même avec de sérieuses remises en questions, de la part ou vis-à-vis des maîtres d'apprentissage, des enseignants des centres professionnels, des familles, ou encore des formateurs de l'UF.

Chose réjouissante, dans une grande majorité, les certifiés ont trouvé un emploi, gagnent leur vie comme tout un chacun et accèdent ainsi à une indépendance tant souhaitée. Pour trois d'entre eux, le rendement se situant encore en dessous de la moyenne exigée, l'AI les soutient au travers d'une aide au placement temporaire (entre trois et six mois). Seule une jeune femme bénéficie d'une rente qui va pouvoir compenser un manque à gagner dans le premier marché du travail.

Nous félicitons chaleureusement toutes ces jeunes femmes et tous ces jeunes hommes et leur souhaitons plein succès pour leur avenir tant professionnel que personnel!

Depuis la rentrée d'août 2018, cent vingt-quatre élèves et apprentis fréquentent l'UF, dont vingt-deux effectuent une phase d'orientation et de préparation à la formation initiale.

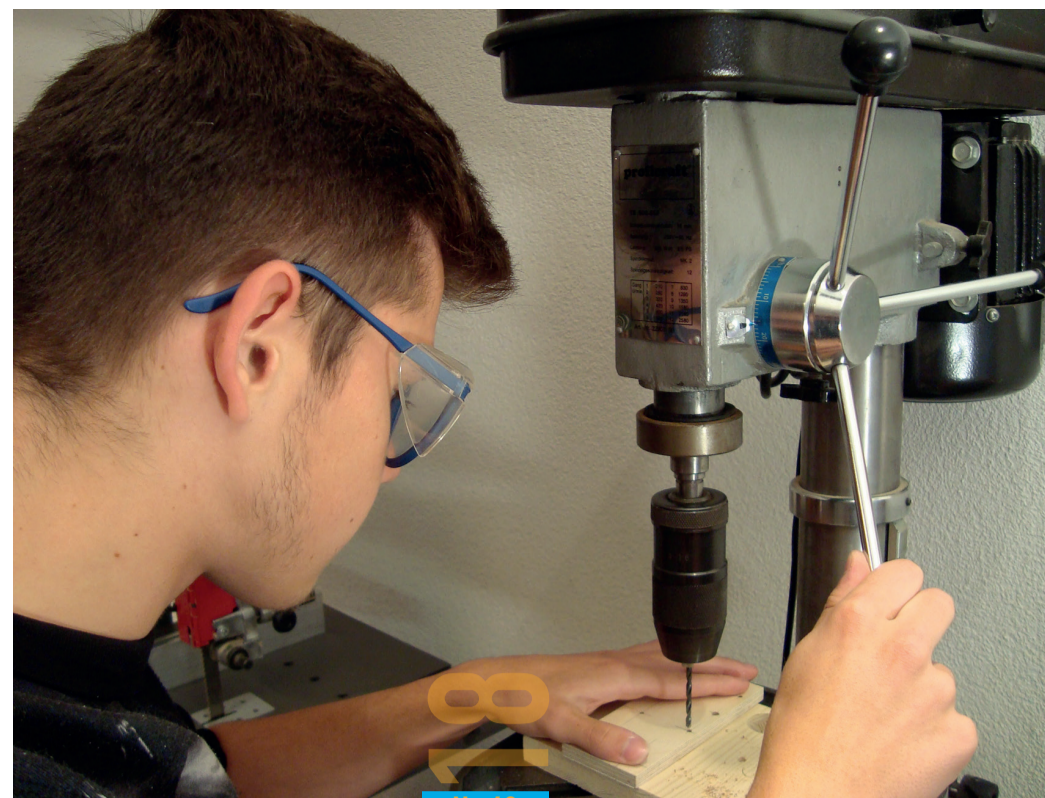
Parmi les cent-deux apprentis en formation, quarante-huit effectuent un CFC (47%), quarante-sept une AFP (46%) et sept une formation pratique en entreprise / FPE (6,9%). Neuf jeunes poursuivent leur cursus de formation à un niveau supérieur (un de FPE en AFP et huit d'AFP en CFC). Trente-quatre nouveaux élèves et apprentis ont été accueillis en août dernier.

Conclusion

Bien qu'en constante évolution et devant s'adapter à plusieurs paradigmes nouveaux, l'UF continue d'être pleinement reconnue dans le paysage de la formation professionnelle spécialisée. Les valeurs défendues et le travail réalisé au quotidien depuis trente ans sont appréciés et mis en exergue par les différents acteurs du réseau du jeune accompagné. Ce point, fondamental, doit guider chacun des collaborateurs, malgré la charge de travail qu'elle nécessite.

Il nous importe de toujours garder en mémoire que cette réussite est le fruit d'un travail conséquent, du jeune en premier lieu, mais aussi de leur famille, des maîtres d'apprentissage et formateurs en entreprises, des enseignants des écoles professionnelles et de toutes les personnes amenées à intervenir de près ou de loin auprès du jeune.

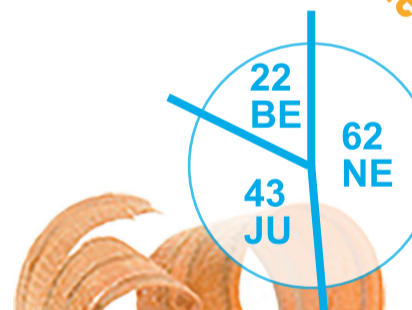
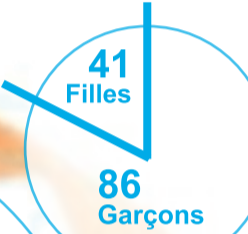
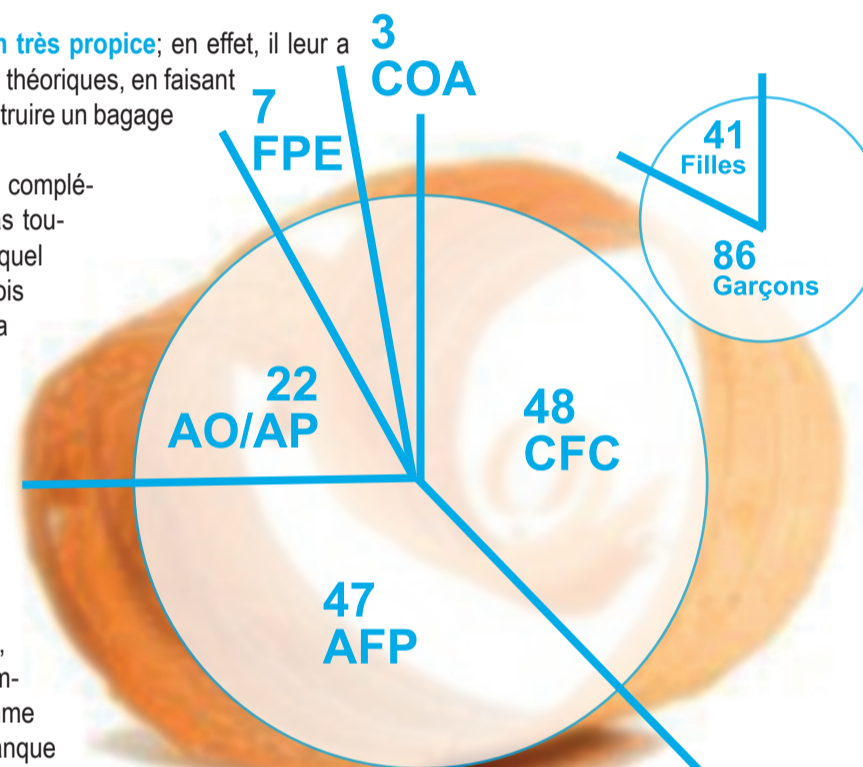
Même si nous avons le sentiment que tout va toujours plus vite et que le monde professionnel en général, mais aussi celui de la formation, suit un chemin de plus en plus complexe et exigeant qui va à l'encontre des besoins fondamentaux de la majorité des jeunes en difficultés, nous éprouvons encore et toujours une grande satisfaction de voir l'UF poursuivre sa mission avec compétence, dynamisme, professionnalisme, mais aussi une grande dose de sincérité et d'humanisme de la part de l'ensemble des collaborateurs.



No 49

rapport annuel 17/18

CFC certificat fédéral de capacité 3-4 ans
AFP attestation fédérale de formation professionnelle 2 ans
FPE formation pratique en entreprise portfolio de compétences 1-2 ans
AO année d'orientation
AP année préparatoire
COA soutien post-formation



Statistique des élèves

Nous remercions le personnel dans son ensemble pour son investissement constant et enfin tous les partenaires de l'UF pour leur engagement remarquable en faveur de l'insertion de personnes en difficultés au travers d'une formation professionnelle.

Au terme de ce billet, nous tenons également à adresser nos vifs remerciements à notre président, M. Antoine Bigler, ainsi qu'aux membres du Conseil de fondation et du comité exécutif pour leur investissement en faveur de la Fondation et pour leur confiance témoignée à notre égard.

La Chaux-de-Fonds, octobre 2018
Alain Droxler / Jean-François Iseli

collaborateurs

État du personnel au 1er septembre 2018

ÉCOLE SPÉCIALISÉE DU CERAS

DIRECTION ET ADMINISTRATION
Directrice **Pierre** Guillaume-Gentil-Tillmann **Sous-directeur** socio-pédagogique **Alan Gams** **Sous-directeur administratif** **Stéphane Sieber** **Secrétaire de direction** **Liliana Pereira Cardoso** **Secrétaire** **Karine Jubin** **Secrétaire-réceptionniste** **Laureen Desaulles** **Secrétaire-comptable** **Coralie Calderara** **Secrétaire médicale** **Nicole Cuenat-Romailer** **Apprentie assistante de bureau** **Salomé Deiss**

UNITÉ SCOLAIRE, ÉDUCATIVE ET DE TRAITEMENT

PERSONNEL ENSEIGNANT
Instituteurs/trices **Marc-Antoine Bolletta**, **Mélanie Borioli Héche**, **Marie Brossard**, **Jehanne Carnal**, **Aurélien Diethelm**, **Sandrine Donini**, **Aline Ecabert**, **Nader El Faleh**, **Pauline Jaquet**, **Roxane Jeanmaire-dit-Quartier**, **Giancarlo La Grutta**, **Baptiste Lerjen**, **Joëlle Rosé Odiet**, **Zohra Schmid-Boukhirane**, **Manuel Streiff**, **Robin Thévenaz**, **Claude-Alain Thomann**, **Virginie Tissot-Daguet** **Décharges horaires** **Christine Arm Emery** **Institutrice remplaçante** **Mireille Dugerdil** **Enseignante EFA** et **ACT** **Christiane Flückiger** **Enseignante EPI-EPA-piscine** **Tess Schweizer** **Enseignante allemand et sciences** **Christine Arm Emery** **Monitrice sport-handicap** **Christine Gisiger-Güder**

PERSONNEL ÉDUCATIF
Accueil hors périodes scolaires **Nadine Baverel**, **Martine Brusa**, **Karin Cuche-Müller**, **Marina Cuenot**, **Martial Debély**, **Anne De Reynier**, **Véronique Evard Fernandez**, **Emily Favre**, **Corinne Humair**, **Isabelle Kipfer**, **Erika M'Poy-Geiser**, **Marianne Piaget**, **Caroline Salvi**, **Océane Schwartz Interventions en milieu scolaire** et **APS** **Michel Amez-Droz**, **Valérie Scheurer Pelat** **PEC** **Michel Amez-Droz**, **Aline Lerjen**, **Réjane Roulet** **Veilleur** **Cyrill Burri** **Animateur** **Martial Debély** **Appui intégratif** **Baptiste Blandenier**, **Karin Cuche-Müller**, **Monika Furrer** **Assistances socio-éducatives** **Martine Brusa**, **Marina Cuenot**, **Fanny Gloor**, **Océane Schwartz** **Assistante socio-éducative remplaçante** **Laetitia Carbon** **Civiste** **Nathanaël Srdjenovic**

PERSONNEL THÉRAPEUTIQUE
Ergothérapeutes **Caroline Bandelier Meyste**, **Noémie Brunetti**, **Linda Farias-Frey**, **Mylène Frésard**, **Annemarie Guye-Jucker**, **Anouk Keller**, **Élisabeth Litsios-Nicole**, **Joanne Roth**, **Julia Siegenthaler**, **Céline Turvani** **Ergothérapeute remplaçante** **Julie Tétaz** **Orthophonistes** **Marion Bassin**, **Isabelle Choffat Casaburi**, **Camille Druzian**, **Nathalie Erard Eschmann**, **Valérie Klaus**, **Maryse Mathys**, **Clémence Monnier**, **Coralie Sausser**, **Alice Schaad** **Physiothérapeutes** **Delphine Anderegg**, **Christine Koeune**, **Stefanie Küng Ezzine** **Psychologue** **Nathalie Terrier**

PERSONNEL DE MAISON
Concierge résident **Eddy Rognon** **Concierge** **Alain Pilatti** **Concierge antenne d'ergothérapie du Littoral** **Marina Helena Da Silva Alves** **Aide concierge** **Myriam Robert-Tissot** **Apprenti agent d'exploitation** **Leny Chopard** **Chef de cuisine** **Tomas Anderson** **Aides de cuisine** **Koami Aliou Koti**, **Hafida Lamrini** **Cherkaoui** **Aide de cuisine remplaçante** **Maysa Dambury** **Apprentie cuisinière** **Noémie Bourdin**

UNITÉ AMBULATOIRE DE LANGAGE
PERSONNEL ENSEIGNANT
Instituteur/trices **Elisabete Alves**, **Aline Ecabert**, **Sabine Fantini**, **Elke Gotzburg**, **Roxane Jeanmaire-dit-Quartier**, **Marie Perrelet**, **Myriam Robert-Nicoud-Charrrière**, **Lauriane Wyss** **Instituteur remplaçant** **Vadim Frosio**

AIDES PÉDAGOGIQUES PAR L'INFORMATIQUE (API)
PERSONNEL ENSEIGNANT
Animateurs API **Luca Ferrazzini**, **André Tissot-Daguet**

COLLABORATEURS DE L'EXTÉRIEUR
CNPea et **Centre de psychomotricité**
Médecin psychiatre **Christine Angele Burkhard** **Psychothérapeutes** **Valérie Béguin**, **Virginie Hunkeler** **Thérapeute en psychomotricité** **Charline Roch**

UNITÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE DU CERAS
DIRECTION ET ADMINISTRATION
Directeur pédagogique **Alain Droxler** **Directeur administratif et financier** **Jean-François Iseli** **Directrice adjointe pédagogique** **Véronique Buchwalder-Rais** **Comptable** **Annamaria Baer-Personeni** **Secrétaire Vacant** **Apprenti / stagiaire** **Vacant**

RESPONSABLES D'ANTENNE
Formateurs responsable d'antenne **Jacques Bühlmann**, **Laurent Heizmann**, **Fabrice Migliorini**, **Ludovic Werthmüller**
PERSONNEL ENSEIGNANT
Enseignant(e)s **Christine Arm Emery**, **Élie Babey**, **Arnaud Favre**, **Martine Walder-Matthey** **Intervenante(s) soutien cours professionnels** **Florence Bulliard** **Salgat**, **Mirko Calabrese**, **Lucas Gloor**, **Jean-François Iseli**, **Solange Thiémarc**
FORMATEURS
Formateurs/trices **Yann Boillat**, **Céline Bourquin**, **Viviane Cerf-Mételle**, **Michelangelo Costanza**, **Hubert Crelier**, **Éric Froidevaux**, **Mélanie Gullotti-Opliger**, **David Miserez**, **Thomas Pfeiffer**, **Patricia Pizzera-Grossenbacher**, **Patricia Sepulcri Iseli**, **Sébastien Vagnières**, **Chantal Von Allmen-Iseli** **Formatrices ergothérapeutes** **Sylvie Cuche-Scheidegger**, **Sabine Droz-Kaempff**, **Rosalie Fontaine**, **Anne-Dominique Huot Comisso**, **Nicole Kündig Schärli**, **Maya Moretti**, **Chantal Schneider-Bonhöde**, **Julie Tendon**, **Marie-Hélène Terraz**, **Camille Vuagniaux**

PERSONNEL DE MAISON
Concierges **Almerinda Coulot-Silva**, **Francisco Cundins Caamano**, **Rachel Monney-Maillard**, **Emilia Moreira Da Silva**

conseil de fondation

Conseil de fondation au 1er septembre 2018

Représentants des parents
Association Cerebral Neuchâtel **Marc Eichenberger**
Association Cerebral Jura **Yvonne Ren**
Association Insieme & Cerebral du Jura bernois **Sylvia Gerber**
Association Dyslexie Suisse romande **Karin Jacot**, **secrétaire**, **Elisabeth Weber-Pilonnet** **Association Aspedah** **Anne Haas**

Autres représentants
République et canton du Jura **Vacant** **Partie francophone du canton de Berne**, **délégué du conseil du Jura bernois** **Antoine Bigler**, **président** **Commune de La Chaux-de-Fonds** **Katia Babey** **Milieu de la formation professionnelle** **Corinne De Marco**, **Yves Pelletier**, **vice-président** **Monde patronal, de l'économie ou de la politique** **Bernard Soguel**, **Vacant**
Avec voix consultatives
Membres de la direction **Délégués de la commission du personnel** **Zohra Schmid-Boukhirane**, **Camille Vuagniaux** **Organe de révision** **Fiduciaire** **Vigilis SA**, **La Chaux-de-Fonds** **Direction administrative et financière** **Jean-François Iseli** **Secrétaire de séance** **Vacant**

Comité exécutif **Antoine Bigler** **président**, **Yves Pelletier** **vice-président**, **Corinne De Marco**, **Marc Eichenberger**, **Karin Jacot** **secrétaire**, **Elisabeth Weber-Pilonnet** **Avec voix consultatives** **Alain Droxler**, **Pierre Guillaume-Gentil-Tillmann**, **Jean-François Iseli** **Secrétaire de séance** **Vacant**

le mot du président

Il y a 50 ans, les bâtiments du Centre IMC étaient en phase finale de construction pour accueillir, dès la rentrée d'avril 1969, des enfants handicapés physiques et leur permettre de suivre une scolarité adaptée dans les meilleures conditions possibles. Si pratiquement tout a évolué pendant cette période, il reste pourtant une constante pour notre institution.

Les directions et le personnel continuent d'offrir des prises en charge de très grande qualité; ils s'engagent pour un enseignement spécialisé empreint de respect, d'écoute et de compréhension pour chacun de nos élèves ou apprenants. Notre Conseil de fondation tient à leur transmettre ses remerciements sincères.

Depuis son ouverture, le nombre d'élèves des huit classes «intra muros» de l'École spécialisée (ÉS) a fluctué, au cours des ans, entre une quarantaine et plus de soixante. En 2007, suite aux nombreuses orientations validées par l'OES, une neuvième classe a été créée sur site, suivie d'une dixième l'année suivante et d'une onzième en 2012, culminant, encore à ce jour, avec un effectif de 89 élèves. Ainsi, depuis le début de cette décennie, le bâtiment de l'ÉS est totalement occupé.

Afin de répondre aux demandes d'admission en constante augmentation, nous avons ouvert, en août 2015 et avec l'appui de l'OES, une première classe décentralisée au collège des Coteaux (Peseux), suivie, en août dernier, d'une deuxième dans le collège de la Fontenelle (Cernier).

L'effectif total des élèves de l'ÉS est de 102.

Dans l'objectif de favoriser au maximum le maintien des élèves en difficultés dans les classes ordinaires, l'ÉS offre également, via son personnel spécialisé, une palette de prestations ambulatoires. Ainsi, depuis la rentrée 2006, l'ÉS offre un soutien pédagogique spécialisé, via son unité ambulatoire de langage (UAL) destinée aux élèves présentant des troubles de l'élocution et du langage (de type dysphasie), fréquentant les degrés un à sept Harmos et habitant le canton de Neuchâtel. Pendant l'année scolaire écoulée, 48 enfants ont ainsi bénéficié de 127 périodes de soutien hebdomadaire. De plus, depuis 2010, les aides pédagogiques par l'informatique (API) sont proposées aux élèves et enseignants du canton de Neuchâtel; l'année écoulée, plus de 150 élèves en ont bénéficié.

Au niveau de l'Unité de formation professionnelle (UF), nous pouvons relever la création d'un poste de directrice adjointe destiné, d'une part, à décharger le directeur pédagogique et, d'autre part, à améliorer ou développer les prestations; c'est Mme Véronique Buchwalder, jusque-là formatrice responsable de l'antenne de Delémont, qui a été nommée à cette fonction dès la rentrée d'août.

Comme d'habitude, l'activité de l'UF a été fort intense; vous en découvrirez le détail dans le rapport de sa direction.

En 2019 nous fêterons les 50 ans de l'ÉS et les 30 ans de l'UF. Un groupe de travail planche sur l'organisation de diverses manifestations, certaines avec la participation de nos élèves; laissons-nous surprendre...

Les Reussilles, octobre 2018
Le président, Antoine Bigler

P.P.

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
Poste CH SA

contacts



École spécialisée du Ceras
unité scolaire, éducative et de traitement
unité ambulatoire de langage
unité ambulatoire de traitement

direction administration
11, rue du 12-Septembre, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 967 97 17
Fax 032 967 97 18
E-mail: es.ceras@ne.ch
CCP: 12-423568-7

Antenne d'ergothérapie du Littoral
8, rue de Neuchâtel, 2034 Peseux
Tél. et fax 032 730 52 92

Unité de formation professionnelle du Ceras
direction administration
23, avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 60 10 Fax 032 910 60 19
E-mail: uf.ceras@ne.ch
CCP: 12-394783-7

Antenne de La Chaux-de-Fonds
23, avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 60 11 Fax 032 910 60 19
E-mail: ludovic.werthmuller@rpn.ch

Antenne de Neuchâtel
12, rue Saint-Honoré, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 725 16 15 Fax 032 725 16 40
E-mail: fabrice.migliorini@rpn.ch

Antenne de Delémont
25, route de Bâle, 2800 Delémont
Tél. 032 422 88 87 Fax 032 422 90 82
E-mail: laurent.heizmann@rpn.ch

Antenne de Tavannes
11, route de Tramelan, 2710 Tavannes
Tél. 032 483 11 04 Fax 032 483 11 06
E-mail: jacques.buhlmann@rpn.ch

www.ceras.ch

bilan consolidé 2017

bilan consolidé au 31 décembre 2017

N° Actif	2016	2017
1000x Caisses	15'410.45	16'769.30
101xx Postes	87'982.88	158'871.71
102xx Banques	939'703.97	1'417'497.60
10412 Dépôt de garantie de loyer UF NE	17'765.14	17'766.92
105xx Débiteurs facturation	2'073'579.60	2'095'088.30
106xx Autres débiteurs	9.75	1'282.05
107xx Stocks	17'331.--	11'324.--
109xx Actifs transitoires	13'421.20	3'632.58
110xx Immeuble exploitation 12-Septembre 11	1'818'900.--	1'767'700.--
110xx Immeuble exploitation Peseux	262'100.--	259'500.--
110xx Immeuble Coquemène	455'635.--	441'670.--
111xx Mobilier, machines, installations	139'040.--	130'880.--
112xx Véhicules	46'184.--	95'363.--
113xx Informatique	28'890.--	42'610.--
11503 Titres	500.--	500.--
10910 Excédent de charges de l'exercice *	5'670'506.51	6'220'068.11
Total de l'actif	11'586'959.50	12'680'523.57

N° Passif	2016	2017
2000x Créanciers	233'010.15	289'011.05
20400 Passifs transitoires	30'132.80	33'428.15
206xx Emprunt hypothécaire BCN Coquemène	264'000.--	252'000.--
206xx Emprunt hypothécaire BCN Peseux	259'000.--	256'200.--
206xx Emprunt hypothécaire BCN 12-Septembre	450'000.--	375'000.--
20680 Dette recapitalisation Prévoyance.ne	975'770.--	930'360.--
21001 Capital de dotation	50'000.--	50'000.--
21002 Capital de la Fondation	643'512.25	643'512.25
212xx Fonds de réserve ES	458'082.30	452'430.85
212xx Fonds de réserve UF	419'365.50	421'285.50
212xx Fonds de réserve immeuble Coquemène	299'572.06	336'271.26
22001 Fonds fluctuation AI (réserve liée)	1'900'892.94	2'381'552.51
22002 Réserve liée (Prévoyance.ne)	1'459'155.--	1'860'180.--
220xx Réserve liée (auto-assurance sinistres IJM)	--	100'000.--
20500 Avances reçues s/excédents de charges de l'exercice	5'755'689.50	5'774'285.00
21300 Solde excédent charges (exercices précédents)	-1'611'223.--	-1'474'993.--
Total du passif	11'586'959.50	12'680'523.57
*excédent charges ES	6'189'785.28	6'481'611.35
*excédent produits UF	-482'579.57	-223'346.49
*bénéfice UI	-36'699.20	-38'196.75
+Total Fondation du Ceras	5'670'506.51	6'220'068.11

compte de résultat 2017

compte de résultat consolidé au 31 décembre 2017

N° Comptes de charges/produits	ÉS	UF	UI	PP consolidé
3 Salaires et frais de personnel	6'781'283.69	3'546'019.--	--	10'327'302.69
4 Autres charges d'exploitation	1'655'640.90	492'736.85	--	2'148'377.75
Total des charges d'exploitation	8'436'924.59	4'038'755.85	--	12'475'680.44
6 Produits d'exploitation	1'955'313.24	4'262'102.34	38'196.75	6'255'612.33
Total des produits d'exploitation	1'955'313.24	4'262'102.34	38'196.75	6'255'612.33
Excédent provisoire ch. et produits	-6'481'611.35	223'346.49	38'196.75	-6'220'068.11
Couverture excédent de charges	6'481'611.35	--	--	
Neuchâtel	4'788'048.49			
Jura	778'245.99			
Berne	915'316.87			
part non prise en considération	--			

RÉPARTITION DES JOURNÉES DE PRÉSENCES

Nombre de journées - Canton	ÉS	UF	
Journées internes	863	-	863
Journées externes/formation AI	24'533	21'670	46'203
Total journées civiles canton	25'396	21'670	47'066

Nombre de journées - Hors canton	ÉS	UF	
Journées internes	457	-	457
Journées externes/formation AI	8'210	20'292	28'502
Total journées civiles hors canton	8'667	20'292	28'959
Total journées civiles CIIIS	34'063	41'962	76'025
correspondant à un nbre de jeunes moyen de	93	118	211

Auquel il convient d'ajouter une centaine d'enfants bénéficiant de prestations (physiothérapie / ergothérapie) dispensées par notre unité ambulatoire de traitement.

ÉS école spécialisée: unité scolaire, éducative et de traitement, unité ambulatoire de langage et unité ambulatoire de traitement

UF unité de formation professionnelle

UI unité immobilière

Le bilan et les comptes de résultat détaillés par rubriques comptables sont à votre disposition sur notre site www.ceras.ch



ceras

billet de la direction de l'École spécialisée du Ceras

(...) il faut savoir jouer avec le savoir. Le jeu est la respiration de l'effort, l'autre battement du cœur, il ne nuit pas au sérieux de l'apprentissage, il en est le contrepoint.

Chagrin d'école, Daniel Pennac

Madame, Monsieur, Chère lectrice, Cher lecteur,

En vue de la 50^{ème} rentrée scolaire de l'établissement en août 2018, la fondation avait émis il y a 3 ans le souhait de remplacer les jeux extérieurs âgés de plusieurs dizaines d'années. En ce sens, une commission interne réunissant une dizaine de collaborateurs a travaillé durant plus de deux ans pour développer un projet répondant aux besoins de tous les élèves. Rapidement, trois critères se sont imposés comme fondement des réflexions pour cette nouvelle place de jeux inclusive:

- + l'accessibilité pour tous, y compris les enfants utilisant des moyens auxiliaires ou qui se déplacent en chaises roulantes.
- + l'attractivité pour tous les âges (8 à 17 ans)
- + la possibilité d'exploiter les installations dans un cadre thérapeutique pour expérimenter l'équilibre, le mouvement, les sensations.

Afin de répondre à ces différents objectifs, certaines installations ont été réalisées ou aménagées sur mesure. Un sol sécurisé sous forme de co-peaux encolés a été choisi spécialement pour favoriser l'accès en fauteuil roulant tout en répondant aux normes de sécurité.

En avril 2018, avant que la commande des jeux ne soit finalisée, les élèves consultés au travers d'une votation à bulletin secret ont pu s'exprimer quant au choix des balançoires et des bancs; une occasion de les impliquer et de les sensibiliser au système démocratique.

Une importante recherche de fonds a permis de réunir le montant nécessaire à la réalisation des travaux durant l'été 2018. Au nom des élèves, de la fondation et de la commission interne, je tiens ici particulièrement à remercier les généreux partenaires financiers de ce projet (noms indiqués par ordre alphabétique): Action Sapin-Solidarité, Association les Amis du Ceras, Banque Cantonale Neuchâteloise - BCN, Cerebral Suisse, Club Soroptimist, Commission neuchâteloise de répartition du bénéfice de la Loterie Romande, Denk an mich, Fondation Casino Neuchâtel, Fondation G.-R. Gabus, Inner Wheel Suisse - Club de La Chaux-de-Fonds, Insulæ SA - La Chaux-de-Fonds, Voegtli SA.

La rentrée scolaire 2018 a été marquée par l'ouverture d'une nouvelle classe demandée par l'OES. La perspective d'une deuxième classe intégrée dans un collège de l'école régulière s'est rapidement imposée dans les discussions. C'est au collège de la Fontenelle au Val-de-Ruz que sept nouveaux élèves, encadrés par une équipe interdisciplinaire fraîchement constituée, ont été chaleureusement accueillis. Avec ses treize classes, l'effectif total des élèves de l'École spécialisée du Ceras se monte à 102 (contre 95 l'an dernier) dont une quinzaine sont scolarisés en intégration à Cernier et à Peseux.

Durant l'année 2017-2018, un groupe de travail conduit par le sous-directeur socio-pédagogique, M. Alan Gambas, a réfléchi à la façon dont le projet pédagogique individualisé de l'élève pouvait être enrichi; l'idée étant de pouvoir améliorer la traçabilité du parcours, la transmission des informations tout en répondant aux demandes d'informations des parents, des autorités cantonales ou encore des partenaires de l'AI. L'année 2018-2019 permettra de tester, éventuellement adapter, l'outil élaboré.

En tant que directrice, je me réjouis de ces projets qui se concrétisent et permettent à l'école d'offrir des prestations variées et de qualité pour les élèves qui lui sont confiés. Tout cela ne serait évidemment pas possible sans l'engagement quotidien des collaborateurs de tous les secteurs et dans les différentes réflexions institutionnelles. Ainsi, je tiens à les remercier chaleureusement.

En conclusion, je souhaite également remercier les élèves et leurs familles pour la confiance qu'ils nous accordent, nos partenaires des différentes instances scolaires communales et cantonales pour leur collaboration constructive ainsi que les membres du comité exécutif et du Conseil de fondation pour leur précieux soutien.

Pierrine Guillaume-Gentil,
directrice de l'École spécialisée du Ceras